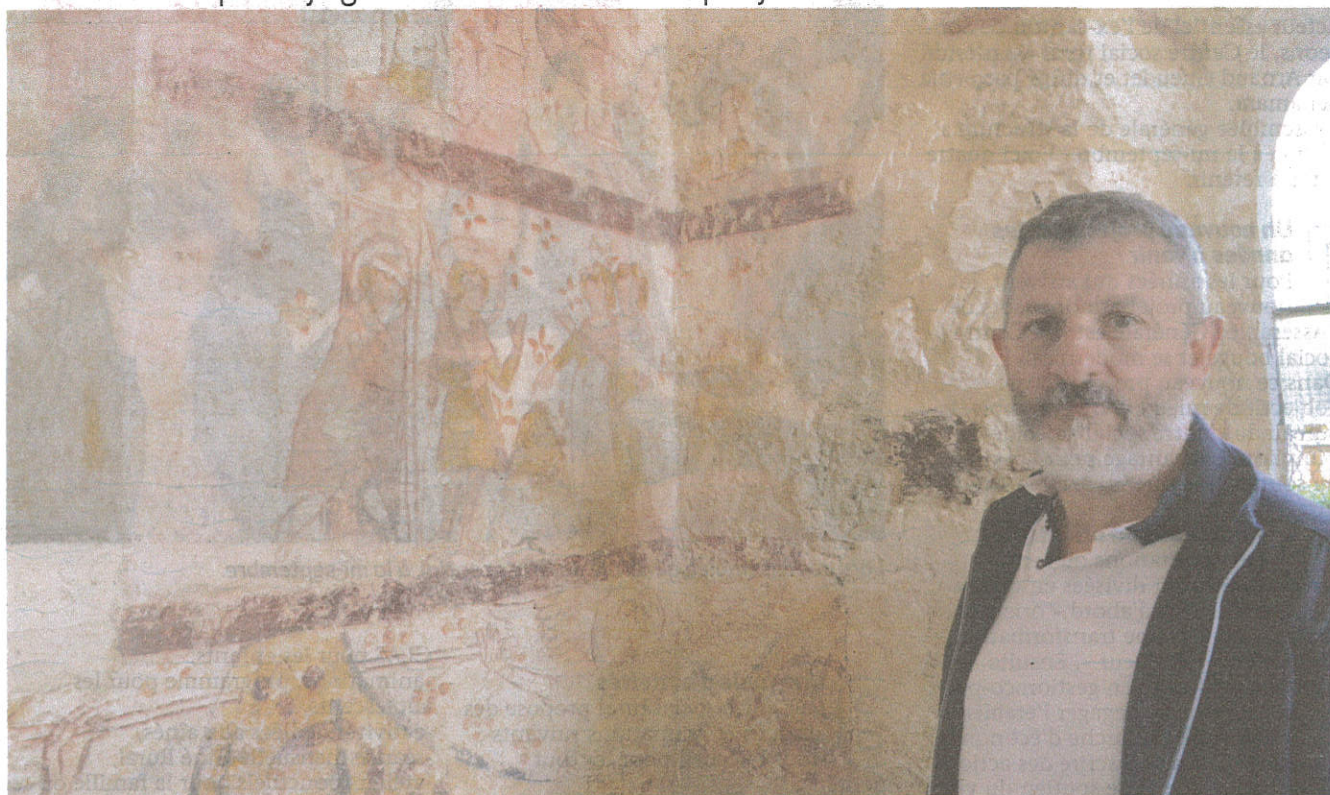


EN FAIRE UN LIEU POUR LES HABITANTS La commune veut réhabiliter l'église désaffectée

LACHAPELLE-SOUS-GERBEROY L'église a perdu son usage religieux depuis plusieurs années. La mairie veut lui redonner vie après consultation des habitants. Mais avant cela, il faut chiffrer les travaux pour juger de la viabilité du projet.

POURQUOI ? Patrimoine d'exception

L'église Notre-Dame (fin XIIIe-début XIVe) est désaffectée depuis des décennies. Les offices ont lieu à l'église de Songeons. Inscrite au registre des Monuments historiques le 10 août 2011, elle renferme des peintures murales du XIVe. En 1990, Gilles Gautier a dégagé au niveau de la petite chapelle nord une partie de cette fresque, de couleur ocre jaune et rouge, avant de la fixer. Elle est consacrée à la légende de Saint-Eustache. Cette sorte de bande dessinée avant l'heure est complétée par une scène de l'Annonciation. En 1014, l'équipe municipale a fixé de nouveau les fresques. Une grille a été posée au portail pour aérer l'intérieur et préserver les peintures de l'humidité. « *Maintenant nous devons passer à la vitesse supérieure* », indique Lionel Ronseaux, élu maire du village en 2020. La municipalité souhaite sauvegarder ce patrimoine exceptionnel et lui donner une nouvelle vie. Entre les pierres « rongées » sur certains murs extérieurs et l'humidité qui a fait de gros dégâts à l'intérieur, le travail est énorme et s'annonce coûteux.



Bruno Ronseaux, maire du village, devant une partie des fresques murales du XIVe siècle que renferme l'église Notre-Dame.

COMMENT ? Une étude va être lancée avant travaux

« *Nous voulons rendre les fresques aux habitants* », résume Lionel Ronseaux. Le maire sait que le chemin est encore long pour y parvenir et qu'il est interdit de se tromper sur l'utilisation future de l'édifice. « *Il faudra injecter beaucoup d'argent pour restaurer l'église, nous devons donc nous assurer qu'elle vive ensuite.* »

UNE ÉTUDE DE 3 À 5 MOIS

L'élu a reçu dans ce dossier l'aide précieuse de Frédéric Collet, du Conseil Départemental de l'Oise et attend maintenant une étape cruciale : le lan-

cement, à la mi-octobre, d'une étude, confiée à Judicaël de la Soudière-Niault, un architecte du patrimoine. Elle devrait durer de 3 à 5 mois et coûtera 12 000 euros à la commune. « *Je suis impatient de connaître le résultat de cette étude qui permettra de nous dire où l'on va* ». Charge ensuite à la municipalité d'amorcer financièrement les travaux de restauration. La commune peut espérer obtenir 80% d'aides. Le chantier se fera en plusieurs tranches. « *Nous devons trouver le bon compromis* », précise le maire qui ne veut surtout pas mettre en péril les finances de sa commune.

ET APRÈS ? Salle de réunions, d'expositions ?



Un pique-nique a été organisé récemment dans l'église par le comité des fêtes. Salle de réunions, lieu d'exposition ? La municipalité consultera les habitants pour trancher. Dans le livre d'or ouvert lors des Journées du patrimoine, les avis fusent (voir ci-dessous).
Sylvie Godin

Avenir de l'église : « Pourquoi ne pas interpeller Stéphane Bern ? »

LACHAPELLE-SOUS-GERBEROY Dans le livre d'or ouvert à l'occasion des Journées du patrimoine, des idées ont été émises quant à l'utilisation future de l'église, une fois restaurée.

Dans le livre d'or ouvert à l'occasion des Journées du patrimoine, plusieurs visiteurs ont donné leur avis quant à la nouvelle affectation de l'église. L'un d'eux suggère : « *Très belle église. Pourquoi ne pas interpeller M. Stéphane Bern sur ce monument ?* » Une idée partagée par le maire qui rencontré brièvement le « Monsieur patrimoine » mandaté par le gouvernement. Il assistait en effet à un concert en même temps que lui. Bruno Ronseaux a eu le temps de lui glisser quelques mots sur le projet. Florilège des avis consignés sur le livre

d'or :

Florence : « *Très belle église qui mérite une belle rénovation. Idéal pour faire une salle d'exposition d'œuvres d'art.* »

Thierry : « *Attaché au caractère sacré et religieux, je ne vois pas la mairie s'installer*

en ce lieu. Pourquoi ne pas restaurer l'ensemble en conservant sa vocation religieuse avec l'autel et le transept, et une destination plus artistique dans la grande salle ? »

Isabelle : « *Il est souhaitable de rendre l'accès à cette église, ouverte à tous, en conservant le patrimoine. Salle d'expo-*

sition et salle de concert, mais en aucun cas des locaux administratifs en ce lieu magnifique et rempli d'énergie mariale. »

Un anonyme : « *Cette bâtisse mérite une rénovation et j'encourage les personnes concernées à persister dans ce sens. Je leur souhaite aussi beaucoup de courage, il serait vraiment regrettable que rien ne se passe.* »

Isabelle : « *Toujours un réel plaisir de revoir l'intérieur de la chapelle avec ses magnifiques fresques. Il faut garder en l'état ce patrimoine et faire des expositions ou récitals de chants, concerts... Il ne faut pas dénaturer ce lieu. Il faut*

restaurer et sauver cette église. »

Valérie : « *Bel endroit qui peut rester la maison des habitants, accueillir livres, événements, concerts...* »

Anonyme : « *Très bel endroit. Un grand désir que cette église soit restaurée et que les peintures murales puissent toujours être vues. Un lieu d'inspiration pour les artistes et pour écouter de la musique, lire, voir des expositions, une bibliothèque ouverte d'un genre particulier...* »

Louis : « *Très belle petite chapelle qui mérite d'être conservée. Accueillir des expositions me paraît être une meilleure vocation future.* »